passeurs d'images

APPEL À PARTENARIAT

PASSEURS D'IMAGES 2026

Formulaire en ligne (lien à cliquer)
à remplir avant le 28 novembre 2025

Coordination Passeurs d'images Aisne, Oise, Somme :
Acap - pôle régional image
8 rue Dijon - BP 90322 - 80003 Amiens cedex 1
www.acap-cinema.com

Contact : Aurélien Méquinion, chargé de mission éducation aux images hors temps scolaire :
aurelienmequinion@acap-cinema.com / 03 22 72 68 30

L'Acap vous accompagne dans la mise en place d'actions d'éducation aux images et aux médias, de découverte du cinéma et de développement culturel de territoire.

acap pôle régional image

L'Acap - pôle régional image reçoit le soutien du Ministère de la Culture - DRAC Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise, du Conseil départemental de la Somme et du Centre national du cinéma et de l'image animée.

SOMMAIRE

p.3. LE DISPOSITIF **PASSEURS D'IMAGES**

p.3. LA COORDINATION RÉGIONALE

p.4. QUI PEUT DÉPOSER UN DOSSIER ?

p.4. CRITÈRES DE VALIDATION DU FINANCEMENT DES PROJETS

p.4. COMMENT CANDIDATER ?

p.5. CALENDRIER

p.6. BOITE À IDÉES POUR LA CONSTITUTION DU PROJET

LE DISPOSITIF PASSEURS D'IMAGES

Passeurs d'images est un dispositif national créé en 1991 (sous le nom d'Un été au ciné) par le Ministère de la Culture et le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) pour favoriser les rencontres entre le cinéma et les populations. **Il consiste en la mise en place, hors temps scolaire, de projets d'éducation aux images et aux médias et d'actions cinématographiques en direction des adolescents et jeunes adultes ou de publics accompagnés par des structures du champ social ou médico-social.** Ce dispositif a notamment pour enjeux de développer l'esprit critique face aux images, de favoriser la mixité sociale et l'émergence d'une parole citoyenne, de susciter la curiosité et le goût pour le cinéma, d'encourager la créativité par la découverte artistique et la pratique de l'image.

Le dispositif **Passeurs d'images** facilite la mise en place, sur un territoire ou pour un public spécifique, d'un projet culturel et social centré sur le cinéma et les images audiovisuelles et médiatiques.
Les projets sont co-construits avec l'Acap, la coordination régionale pour l'Aisne, l'Oise et la Somme, en lien étroit avec les acteurs de terrain, issus du champ de la jeunesse, de la culture, du social et médico-social. Ils s'adaptent aux spécificités de chaque territoire pour être au plus proche des publics. Les sites et acteurs de la politique de la ville peuvent s'inscrire dans le projet, de même que les territoires ruraux.
Ce dispositif est piloté en région par la DRAC Hauts-de-France.

Le protocole interministériel est téléchargeable sur : *https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/protocole-daccord-interministeriel-relatif-au-dispositif-passeurs-dimages_210091*

LA COORDINATION RÉGIONALE

L'Acap, en tant que coordination de **Passeurs d'images** pour l'Aisne, l'Oise et la Somme, vous accompagne dans l'élaboration de votre projet en s'appuyant sur des ressources, son expertise, son réseau de professionnels de l'image et d'artistes.

L'Acap explore les territoires d'expression artistique propres au cinéma et aux images et s'inscrit résolument du côté de leur partage auprès des publics les plus divers. En collaboration avec des artistes, des salles de cinéma, des acteurs sociaux, éducatifs et culturels, le Pôle régional image déploie sur les Hauts-de-France, une programmation culturelle marquée par le goût de l'expérimentation, le choix de la diversité et la volonté de faire vivre aux publics, grands et petits, l'expérience des images sous toutes leurs formes.

Dans ce cadre, la coordination régionale vous apporte :

- une **aide à la définition des contenus** des actions ainsi que des conseils sur le choix des intervenants professionnels ;
- un renfort sur votre projet par le biais de **formations/sensibilisations** sur les enjeux de l'éducation aux images, du prêt de **ressources** et d'**outils pédagogiques** sur le cinéma, de mise en place de **modules de découverte** complémentaires à vos actions ;
- un **accompagnement administratif et logistique** : mise à disposition de matériel technique, interface administrative avec les intervenants, proposition de modèles de documents, etc ;
- une **rencontre régionale** réunissant l'ensemble des participants et partenaires autour de la valorisation des films réalisés en atelier ;
- une inscription dans **un réseau régional et national** ;
- la transmission d'**un kit de communication** ;
- un **suivi** tout au long du projet ;
- la mise à disposition de **coupons de réduction** en salle de cinéma (sous réserve des partenariats mis en place) ;
- l'**information régulière** sur les sorties en salle de films « coup de coeur » en direction des adolescents.

QUI PEUT DÉPOSER UN DOSSIER ?

Toute **commune**, **intercommunalité** ou **structure** (publique ou associative, audiovisuelle, culturelle, sociale, médico-sociale ou de jeunesse) désireuse de mener un projet autour du cinéma et des images au sens large, à destination des jeunes habitants de son territoire ou d'un public ciblé.

Exemples : service de collectivité (culture, jeunesse, politique de la ville, etc.), salle de cinéma, centre culturel, festival, médiathèque, maison de quartier, CAJ, espace jeunesse, MJC, fédération d'éducation populaire, association d'utilité sociale, IME…

CRITÈRES DE VALIDATION DU PROJET

Les projets déposés associent une dimension culturelle et artistique à une dimension citoyenne, éducative et sociale. Les dossiers devront inclure et développer les points suivants :

- **Les partenaires impliqués :** au moins un acteur culturel ou artistique et un acteur de la jeunesse ou du secteur social.
- **Le public touché :** public adolescent et jeunes adultes (12-25 ans) et/ou public accompagné par une structure sociale, médico-sociale, ou porteur de handicap.
- **La méthodologie spécifique adoptée pour atteindre ce public :** appui sur des relais sociaux ou des professionnels de la jeunesse, méthodes explicites pour responsabiliser les participants et les rendre acteurs du projet, etc.
- **La logique de parcours (au moins deux actions) :** associer des actions pratiques à des découvertes de films notamment en salle de cinéma ; penser le projet dans la durée.
- **L'accès à une offre culturelle qualifiée :** implication d'artistes et de professionnels de l'image et du son ; implication de la salle de cinéma de proximité.

FINANCEMENT DES PROJETS

La participation financière de la coordination régionale est comprise, en 2026, entre 2 000€ et 3 500€ par porteur de projet, et **ne peut excéder 80% du budget total**. Elle est déterminée par le comité de sélection au regard du nombre de candidatures et de la qualité des projets. En cas de dépenses effectives inférieures à la participation financière déterminée, celle-ci est limitée aux frais engagés par le porteur de projet.

Tout projet doit associer au moins un autre financeur.
Des financements sont ainsi à rechercher par le porteur de projet auprès d'organismes publics et privés : Villes, Communautés de communes ; Caisse d'allocations familiales ; Contrats de Villes et Contrats de ruralité ; Vacances apprenantes ; Fonds interministériels et prévention de la délinquance (FIPD) ; opération Nos Quartiers d'Été ; mécénat ; fonds propres…

COMMENT CANDIDATER ?

> Avant tout dépôt de dossier, **il est obligatoire de prendre contact avec notre chargé de mission** afin qu'il puisse vous accompagner dans l'élaboration de votre projet et la constitution de votre dossier.
Contact : Aurélien Méquinion, chargé de mission éducation aux images hors temps scolaire :
aurelienmequinion@acap-cinema.com / 03 22 72 68 30
> Vous pouvez ensuite remplir votre **dossier de candidature via le formulaire en ligne** (en n'oubliant pas de transmettre également votre budget prévisionnel), avant le 28 novembre 2025.
> Les dossiers sont examinés en comité de sélection, composé par la DRAC Hauts-de-France (pilote du dispositif) et la Région Hauts-de-France.
> Vous recevrez la réponse à votre candidature par voie postale et par mail.
> Avant le début du projet, une convention-cadre liant les structures retenues et l'Acap sera signée.

CALENDRIER

Septembre 2025	Ouverture des inscriptions pour l'édition 2025
Entre octobre et novembre 2025	Prise de contact et rendez-vous d'accompagnement avec l'Acap
28 novembre 2025	Date limite d'envoi des dossiers via le formulaire en ligne
Fin janvier 2026	Comité de sélection et arbitrages financiers
Février 2026	Signature des conventions-cadres liant les structures retenues et l'Acap
Avant le début des actions	Signature des avenants à la convention-cadre précisant les modalités logistiques, administratives et financières
Février à décembre 2026	Mise en place des actions
Fin septembre 2026	Réunion régionale de bilan et perspective des coordinateurs de chaque projet
Vacances de la Toussaint 2026	Rencontre régionale **Passeurs d'images** autour de la projection des films d'ateliers
Avant le 1er décembre 2026	Retour des formulaires-bilan

BOÎTE À IDÉES

Retrouvez des conseils et des clés pour monter vos projets

> Actions de pratiques
> Projections et liens avec la salle de cinéma
> Actions régionales portées par l'Acap
> Actions nationales portées par l'Archipel des lucioles ou le CNC
> Pistes de co-financement

BOÎTE À IDEES
ACTIONS DE PRATIQUE

Au cœur des ateliers de pratique, il y a la **rencontre avec des artistes et des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma** qui représentent une opportunité pour les participants de découvrir l'univers du cinéma et, plus largement, des images qui nous entourent.

Les ateliers de réalisation

Les ateliers de réalisation constituent un moyen pour les jeunes de travailler sur une expression personnelle et d'éprouver les notions de choix, de subjectivité, propre à toute création, en fabriquant leur film de A à Z.

Cadre conseillé :
- stage de 5 à 10 jours sur les vacances scolaires
- 12 participants maximum
- intervention d'un professionnel du cinéma
- implication d'un animateur, éducateur ou personne référente du groupe qui sera présente tout au long de l'atelier et participera à sa co-animation avec l'intervenant cinéma
- implication des jeunes dans la définition de leur projet de film, si possible en amont du stage
- inscription sur www.NotrAgora.com (plateforme dédiée aux carnets de bord des ateliers **Passeurs d'images** en Hauts-de-France)
- organisation d'un temps de restitution pour les participants et leurs proches (par exemple en salle de cinéma)
- participation à la rencontre régionale de présentation des travaux filmiques par les participants (organisée par l'Acap et Hors Cadre durant les vacances de la Toussaint).

Quelques pistes :

Réaliser un film à partir d'archives

Les métiers du cinéma (acteur, maquilleur, réalisateur…)

Traiter une thématique (l'amour, le quotidien, la maison, le voyage, la différence…)

S'appuyer sur une technique (les effets spéciaux, le cinéma d'animation, filmer à 360°…)

Le son au cinéma (bruitage, sonorisation, doublage, musique de films…)

Les étapes de création (scénario, montage…)

Plus de conseils sur le site de l'Acap : https://www.acap-cinema.com/organiser-un-atelier-de-pratique-audiovisuelle/

Les genres (documentaire, fiction, cinéma d'animation…)

BOÎTE À IDEES
PROJECTIONS ET SÉANCES SPÉCIALES EN SALLE DE CINÉMA

Le cinéma est un art riche et multiple, qui offre des points de vue singuliers sur le monde qui nous entoure. Le dispositif cherche à faire découvrir à tous cette richesse en levant les freins qui pourraient empêcher la rencontre entre un public et une œuvre, et en démultipliant les rencontres singulières.

Ateliers de programmation

Les participants se mettent dans la peau d'un programmateur de cinéma. Sur une ou deux séances, ils sélectionnent un ou plusieurs films et préparent la séance à venir (communication, recherche de public, et animation de la soirée). Accompagnés par un professionnel du cinéma, ces ateliers favorisent la réflexion commune sur les films, fait prendre conscience de la responsabilité de diffusion et développe la prise d'initiative.

Dispositifs proposant des catalogues de films et des documents pédagogiques :

- La fête du court (http://www.lafeteducourt.com),
- Le Kinetoscope (www.lekinetoscope.fr),
- Le Mois du film documentaire (www.moisdudoc.com).

L'Acap vous accompagne dans la recherche d'intervenants pour animer ces ateliers et de conseils à la programmation.

Séances de cinéma en plein air

Une séance en plein air permet de toucher un public qui ne pousse jamais ou très rarement les portes d'une salle de cinéma, en invitant les habitants d'un quartier, d'un village ou d'une ville à partager le plaisir du cinéma sous les étoiles. Ces projections doivent être gratuites et ont vocation à créer un moment festif impliquant les habitants et les associations locales, qui peuvent participer au choix du film, à l'organisation des festivités, aux repas partagés. Elles se mènent avec un prestataire technique qui garantit la qualité de projection. L'Acap se charge d'obtenir les autorisations auprès du CNC.

Un catalogue national **Passeurs d'images** de titres de films labellisés pour le plein air sera fourni début 2026.

Festivals et sorties autour du cinéma

Possibilité d'emmener un groupe en festival de cinéma ou sur une exposition, un tournage ou tout autre événement autour du cinéma. **L'Acap vous conseille et facilite les liens avec les partenaires.**

Exemples de festivals et de sorties : FIFAM à Amiens, Séries Mania à Lille, le Tout Court festival dans l'Oise, le musée et les expositions de la Cinémathèque à Paris, Studio Grand Rex à Paris, etc.

Guide des festivals et manifestations cinématographiques en région : https://www.acap-cinema.com/wp-content/uploads/2025/02/FESTIVALS_GUIDE-1.pdf

Séances spéciales en salle de cinéma

Passeurs d'images a vocation à faire découvrir le plaisir d'une séance partagée dans les conditions techniques optimales qu'offre une salle de cinéma.

Cela peut passer par divers moyens : organisation de séances spéciales (ciné-concert, ciné-gaming, ciné-conte, ciné-quizz, ciné-musique, ciné-débat, etc.) ; participation à un festival de cinéma ; rencontres de professionnels à l'issue d'une projection ; etc.

Plus de conseils sur le site de l'Acap

Conseils pour organiser une projection : https://www.acap-cinema.com/index.php/2020/01/22/organiser-une-projection/
Conseils pour trouver un film : https://www.acap-cinema.com/index.php/2020/01/22/trouver-un-film/
Conseils pour accompagner une projection : https://www.acap-cinema.com/index.php/2021/04/08/accompagner-une-projection/

BOÎTE À IDEES
ACTIONS COMPLÉMENTAIRES PORTÉES PAR L'ACAP

Les ateliers d'écriture scénaristique

Ces ateliers pris en charge par l'Acap et financés par le CNC, permettent aux groupes de rencontrer des scénaristes professionnels pour les aider à imaginer et construire leur futur court métrage. Ce travail préparatoire, d'une durée de 3 jours, permet aux adolescents de découvrir un métier et d'enrichir leurs perspectives narratives en ayant le temps nécessaire pour explorer des univers cinématographiques variés.

Les ateliers découverte

Les ateliers découverte sont des temps d'initiation et/ou de rencontre autour d'une technique, d'un métier ou d'un auteur.

Cadre conseillé : De 1h30 à 3h / 12 participants maximum

- Rencontre autour des métiers du cinéma
- Ateliers de sonorisation
- Table Mashup
- Découverte du stopmotion
- Filmer au téléphone portable
- Audiodescription…

Coupons de réduction sur les tickets de cinéma

Afin d'encourager les adolescents et jeunes adultes à fréquenter les salles de cinéma durant les vacances estivales, l'Acap met à disposition des coupons de réduction d'une valeur de 3 euros sur les tarifs réduits des cinémas partenaires pour toute personne âgée de 12 à 25 ans.
La salle de cinéma passe un contrat avec l'Acap pour s'engager à les accepter.
La structure locale porteuse du projet **Passeurs d'images** s'engage à en assurer une distribution ciblée et un suivi quant à leur utilisation.
Le nombre de coupons étant limité, la structure locale porteuse du projet **Passeurs d'images** peut augmenter le nombre de coupons sur ses crédits propres.

Formation des relais des publics

Afin de bien mesurer les enjeux de l'éducation aux images et de découvrir les différentes formes que celle-ci peut prendre, l'Acap propose aux relais des publics (animateurs, éducateurs, associations audiovisuelles, salles de cinéma, personnels des services municipaux, etc.) des temps de sensibilisation et de formation autour de questions généralistes ou de pratiques spécifiques. Les thématiques sont co-construites en fonction des besoins repérés.

Exemples de thèmes abordés les années passées :

- Accompagner une séance de projection avec des adolescents
- L'utilisation du téléphone portable en atelier cinéma
- Le jeu d'acteur face caméra
- Images d'influences, influence des images

Rencontre régionale « Ateliers d'images / Images d'ateliers »

Les vacances de la Toussaint sont l'occasion pour tous les groupes ayant réalisé un film durant l'année de se retrouver lors d'un évènement festif alliant projections de leurs travaux, jeux d'images, rencontres et remise de prix. Cet évènement a lieu chaque année dans une ville différente de la région. La participation est gratuite, les repas sont pris en charge par la coordination régionale. Seul le déplacement reste à la charge des groupes.

https://www.notragora.com/#@rencontresRegionalesPasseursDimages2024

La boîte à Balbu-Ciné

Grâce à des fiches historiques et pédagogiques proposant des exercices pratiques et ludiques, la Boite à Balbu-Ciné est une ressource idéale pour faire découvrir les principes du mouvement grâce aux outils du pré-cinéma.

https://www.acap-cinema.com/la-boite-a-balbu-cine/

BOÎTE À IDEES
ACTIONS COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES PAR L'ARCHIPEL DES LUCIOLES OU LE CNC

MONUMENTAL

Un défi à relever pour des groupes de jeunes de 13 à 20 ans accompagnés par des professionnels de l'animation, de l'éducation aux images ou du travail social sur l'ensemble du territoire national et sur le hors temps scolaire.

Les groupes devront réaliser des vidéos de 2 minutes maximum d'après une expérience de visite dans un lieu patrimonial/matrimonial, culturel, historique dans une démarche collective.

Un jury composé de professionnels de la culture, du cinéma et des médias attribuera des mentions aux vidéos qui se démarquent par leur singularité et un prix spécial pour l'un des groupes lauréat.
Toutes les vidéos seront valorisées et diffusées sur les sites et réseaux des partenaires culturels du défi.

https://monumental-defi.fr/

L'ARCHIPEL DES LUCIOLES

L'association L'Archipel des lucioles assure la coordination nationale des dispositifs d'éducation aux images (Maternelle au Cinéma, École et Cinéma, Collège au cinéma, **Passeurs d'images**), de l'opération Des cinés, la vie !

Centre de ressources et de mise en réseau, l'association L'Archipel des lucioles a pour mission de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent prioritairement en direction des publics jeunes et des publics les plus éloignés des pratiques cinématographiques.

Afin de mener à bien sa mission, l'association L'Archipel des lucioles anime un réseau de 240 coordinations réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin (salles de cinéma, coordinateur·rices éducation nationale, associations culturelles, fédérations d'éducation populaire, etc…).

https://www.archipel-lucioles.fr/

LE CNC

Le CNC assure, sous l'autorité du ministre chargé de la Culture, la conception et la mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines du cinéma et des autres arts et industries de l'image animée, notamment ceux de l'audiovisuel, de la vidéo et du multimédia, dont le jeu vidéo.

Depuis plus de 30 ans, le ministère en charge de la Culture et le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) mènent une politique d'éducation au cinéma et aux images ambitieuse et novatrice pour les jeunes, dès la maternelle et tout au long de la scolarité, en temps et hors temps scolaire.

https://www.cnc.fr/

Autour des séries

Créé en 2021, le défi « Ecris ta série! » a été mis en place par le CNC dans le cadre d'une mission pour sensibiliser la jeunesse à l'écriture scénaristique.

https://www.acap-cinema.com/relevez-le-defi-ecris-ta-serie/

« Hors Séries » est un projet d'éducation aux images consacré aux formes sérielles et proposé aux coordinations du dispositif **Passeurs d'images**, pour des actions sur le hors temps scolaire.

https://www.archipel-lucioles.fr/hors-series

BOÎTE À IDEES
PISTES DE CO-FINANCEMENT

Pour compléter le financement de votre projet **Passeurs d'images**, nous vous présentons une liste non exhaustive des aides ponctuelles aux projets proposées par les collectivités territoriales en région, ainsi que celles qui sont destinées à des publics et des territoires spécifiques (rural, handicap, etc.).

REGION HAUTS-DE-FRANCE

Soutien aux initiatives associatives
https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details?sigle=INAS

Nos quartiers d'été
https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif711

Projets d'initiatives citoyennes
https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif723

Soutien aux projets des jeunes (projet CLAP)
https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif754

Projets à rayonnement artistique et culturel (PRAC)
https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif777

DEPARTEMENT DE L'OISE

Guide des aides aux associations
https://oise.fr/fileadmin/user_upload/docs/actions/sport-vie-associative/aide-aux-associations/GuidesAsso_A4_2025_pap_web.pdf

PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Programme Culture - Santé - Handicap en Hauts-de-France
https://www.culture.gouv.fr/regions/DRAC-Hauts-de-France/Politique-et-actions-des-services/Pole-Publics-et-Territoires-Industries-culturelles/Culture-Sante-Handicap-en-Hauts-de-France

Soutien aux dynamiques associatives dans le champ du handicap « Hand'innov »
https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details/?sigle=HINO

Dispositif « enseignements artistiques et handicap »
https://www.somme.fr/services/culture-et-patrimoine/les-aides-culturelles/dispositif-enseignements-artistiques-et-handicap/

Bureau d'Inspirations Partagées - Arts et Santé Hauts-de-France
https://bip-hdf.fr/

TERRITOIRES RURAUX

Appel à projets « Grandir en milieu rural »
https://picardie.msa.fr/lfp/grandir-en-milieu-rural